



CAFES

Convivialité Accueil Formation Expression Solidarité



Partenaire de l'action

FICHE D'INFORMATION PRESCRIPTEURS ATERLIERS ET CHANTIERS D'INSERTION « BATIMENT » ET « PRODEPARE

Présentation

C.A.F.E.S. association « Loi 1901 » à but non lucratif créée en 1992, est un lieu d'écoute, un lieu d'évaluation, un lieu créatif, d'échange et de solidarité.

L'association porte deux Ateliers et Chantiers d'Insertion, conventionnés dont l'objectif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficultés.

Les deux chantiers interviennent respectivement dans le secteur du « Bâtiment » (second œuvre, rénovation) et du travail forestier (chantier « PRODEPARE ») en partenariat avec l'ONF (Office Nationale des Forêts).

Les ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) « Bâtiment » et « PRODEPARE » portées par CAFES sont deux outils complémentaires d'Insertion par l'Activité Economique (IAE) qui permettent l'emploi de 12 salariés (6 par chantier).

Objectifs

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle par l'accueil, la mise au travail et un accompagnement adapté. Permettre à la personne :

- Une remobilisation, reprise de confiance en soi, socialisation par un travail en équipe
- L'acquisition de savoirs faire techniques et de savoirs faire relationnels dans un contexte réel de production
- D'accéder à des formations
- D'élaborer un projet professionnel dans l'objectif d'accéder à l'emploi durable

Publics éligibles

Personnes sans emploi en difficultés d'insertion sociale et professionnelle :

- Bénéficiaires des minima sociaux : ASS, API, AAH
- Bénéficiaires du RSA
- Jeunes sans emploi et sans qualification
- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Travailleurs reconnus handicapés
- Personnes sous main de justice et/ou sortant de prison

Les postes proposés

Ouvrier / ouvrière d'entretien du bâtiment : Travaux de peinture intérieure et extérieure ; Crépissage, Carrelage, pose de placo et calicot ; Valorisation du patrimoine bâti

Ouvrier / ouvrière forestier(e) : Travaux d'entretien de cours d'eau (enlèvement d'embâcles, intervention sur la forêt des berges) ; Entretien d'espaces naturels ; Mise en valeur du petit patrimoine

Débutant accepté

PRE REQUIS

Intérêt à l'égard des travaux de rénovation intérieur / extérieur
Bonne condition physique (ouvrier forestier)

Les conditions d'emploi

Contrat à Durée Déterminée de 6 mois.
Temps partiel de 26 heures hebdomadaires
Contrat aidé de type CUI-CAE
Salaire mensuel brut indicatif : 998 euros
Panier repas par jour travaillé : 6,62 euros

L'encadrement socioprofessionnel proposé

Pendant la durée du contrat de travail, une équipe de professionnels assurent le déroulement des activités et l'accompagnement socioprofessionnel autour de l'élaboration et la concrétisation du projet de la personne. Cette équipe est composée de :

- un encadrant technique : présent au quotidien sur le lieu du chantier, afin de donner les consignes nécessaires au bon déroulement du chantier et permettre d'acquérir de nouveaux savoirs faire techniques
- une (ou un) chargé(e) d'insertion : son rôle est, en lien avec le référent et l'ensemble des intervenants de la structure, d'accompagner la personne dans la définition de ses objectifs et de son projet professionnel, les étapes intermédiaires et les moyens à mobiliser pour atteindre ces objectifs et concrétiser le projet
- un service administratif composé : d'une secrétaire d'accueil (qui assure, sous la responsabilité de la direction, l'organisation administrative de la structure) et du directeur, qui reste garant de l'ensemble des projets d'insertion élaborés pour chaque salarié.

L'accès à la formation

L'association CAFES considère la **formation professionnelle du salarié sur le temps de travail**, et mobilise l'ensemble des moyens financiers à disposition pour la prise en charge des coûts pédagogiques et des frais annexes.

L'association CAFES, membre de Territoire Insertion 38, est impliquée dans l'élaboration du **plan de formation départemental recherchant la mutualisation des besoins inter-ACI et la recherche de réponses en formation adaptées ainsi que leurs moyens financiers**. Ces formations sont proposées aux salariés de CAFES.

Les autres outils à disposition

CAFES propose un ensemble d'ateliers, complémentaires et transversaux à l'action des chantiers d'insertion (atelier informatique ; atelier code ; atelier sociolinguistique) et porte depuis plusieurs années une action « parrainage » à destination des demandeurs d'emploi.

Contact et mode de prescription

Directeur : M. BAS
Adresse : 17 avenue du Dr TAGNARD
Tel : 04 76 30 94 42
Fax : 04 76 30 11 87
Mail : ass.cafes@wanadoo.fr

Fiches de prescription à transmettre à Pôle Emploi ECHIROLLES

Cette action est cofinancée par l'Union Européenne

